RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

LES RENDEZ-VOUS du Gouvernement

Conférence de presse

DOSSIER DE PRESSE

MINISTÈRE DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET DE L'ASSAINISSEMENT

LES GRANDS CHANTIERS DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Jeudi 21 avril 2016

CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Ministère de la Salubrité Urbaine et de l'Assainissement

LES RENDEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT

***Thème* :**

EMERGENCE DE LA COTE D'IVOIRE : QUELLE PLACE POUR LA SALUBRITE URBAINE ET L'ASSAINISSEMENT ?

Anne Désirée OULOTO,
Ministre de la Salubrité Urbaine de l'Assainissement

21 Juillet 2016

EXPOSE LIMINAIRE

INTRODUCTION

La prise de conscience du rôle joué par l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations dans le développement économique et social des nations remonte à l'antiquité après l'éclosion de certaines maladies comme la peste et le choléra.

Il faut rappeler que le couple Salubrité-Assainissement qui est à la base de la propreté et de l'esthétique du cadre de vie, est l'un des principaux déterminants de la santé et du développement.

La Côte d'Ivoire, consciente de l'intérêt d'un environnement sain dans son développement, a d'ailleurs inscrit cette préoccupation dans sa Constitution, notamment en son article 19 qui dispose que : « le droit à un environnement sain est reconnu à tous » et en son article 28 que « la protection de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour la Communauté et pour chaque personne physique ou morale ».

Le thème de cette rencontre est donc parfaitement à propos. « Emergence de la Côte d'Ivoire : quelle place pour la salubrité urbaine et l'assainissement ? » Ce thème met l'homme, l'ivoirien et tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire, au centre du processus de l'Emergence de notre pays.

C'est une ambition du Président de la République, ambition partagée par la majorité des ivoiriens qui croit avec lui, en une Côte d'Ivoire nouvelle.

Le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA lui-même, pour marquer l'intérêt du Gouvernement pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations déclarait dans son message à la nation, le 31 décembre 2015 et je cite « ***J'ai foi en l'avenir de la Côte d'Ivoire, en la transformation de notre pays, et en l'émergence d'un Ivoirien nouveau. Nous disposons aujourd'hui de tous les atouts pour concrétiser cette vision, pour le bien-être de chaque Ivoirien. Nous le concrétiserons ensemble*** ». Fin de citation.

L'émergence de notre pays suppose donc sa transformation dans tous les secteurs : économie, éducation, santé, agriculture, défense et sécurité, infrastructures, y compris dans le secteur de la salubrité et de l'assainissement, seul gage d'une amélioration durable de la qualité du cadre de vie des populations.

On parle de « pays émergents » pour parler des pays dont le PIB par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais qui connaissent une croissance économique rapide et forte, et dont le niveau et la qualité du cadre de vie des habitants ainsi que les structures économiques et sociales convergent vers ceux des pays développés.

La salubrité et l'assainissement ont donc une place déterminante dans l'émergence de notre pays d'autant plus que cette émergence est appréciée entre autres sur la base de la qualité du cadre de vie des habitants.

L'amélioration de la qualité de vie est donc désormais un enjeu pour notre gouvernance. Il s'agit d'une approche du bien-être des populations et qui dit bien être, parle de salubrité, d'assainissement, de propreté, de confort, d'épanouissement, de santé.

L'état des lieux, rien qu'à voir les images, indique clairement que la qualité de vie des habitants de notre pays, notamment dans les villes, est bien loin de celle des pays émergents.

La croissance économique, l'amélioration du climat des affaires, le développement des industries et services, la présence de nouvelles entreprises et d'infrastructures, qui induisent nécessairement le développement de la consommation ne peuvent avoir un impact positif et probant sur la qualité du

cadre de vie des populations, entre autres sur leur bien-être, leur santé et leur épanouissement qu'avec l'intervention du secteur de la salubrité et de l'assainissement.

Notre exposé va se poursuivre autour des points suivants :

1. Emergence : Processus de transformation de la Côte d'Ivoire ;
2. Défis de la transformation du secteur Salubrité – Assainissement ;
3. Emergence – Salubrité – Ivoirien Nouveau ;
4. Conclusion.

I. EMERGENCE : PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE LA COTE D'IVOIRE

La transformation de la Côte d'Ivoire dans le cadre de son émergence à l'horizon 2020, doit se faire également au niveau de la salubrité et de l'assainissement. En effet, pour la contribution du secteur à cette émergence tant attendue par tous, il faudra passer nécessairement :

- de l'insalubrité à la salubrité ;
- du désordre urbain à l'ordre urbain ;
- des installations anarchiques à la planification de l'occupation du domaine public ;
- des nuisances sonores au respect de la quiétude du voisin ;
- des voies et places publiques sales et jonchées de déchets aux cités balayées régulières et à l'esthétique du paysage amélioré ;
- des endroits défraichis, enlaidis aux espaces propres et embellis ;
- de l'élimination des déchets dans des décharges sauvages à l'usage des unités d'élimination écologiquement rationnelles telles que les Centres d'Enfouissement Technique ;
- du tout à la poubelle au tri sélectif, à la valorisation des déchets à travers entre autres, le compostage, le recyclage, la production d'énergie et de biofertilisants ;
- de la défécation et l'urination à l'air libre à l'usage des latrines publiques ;
- de l'écoulement intermittent des eaux usées hors du réseau à l'accroissement de l'accès de tous à un système d'assainissement amélioré.

II. EMERGENCE ET DEFIS DE LA TRANSFORMATION DE LA CÔTE D'IVOIRE AVEC LE SECTEUR SALUBRITÉ - ASSAINISSEMENT

1. La volonté politique

- ☐ Volonté politique clairement affichée
- ☐ Création d'un département ministériel uniquement dédié à la salubrité et à l'assainissement

Rappel de nos missions: (i) coordonner l'action de salubrité urbaine et d'assainissement en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes, (ii) concevoir et mettre en œuvre une série d'actions stratégiques et opérationnelles pour assurer l'amélioration du cadre de vie des populations.

2. **Les programmes d'investissements pour un coût global d'environ 218,67 milliards (1/2)**

2.a Au titre de l'assainissement (56,635 milliards)

- A travers le **PND 2016 – 2020**: **13,635 milliards**
- Les **projets structurants**: la valorisation de la baie de cocody, le projet de gestion intégré du bassin versant du gourou, la réhabilitation de la décharge publique d'Akouédo, la construction de trois centres de groupage (CG), de deux centres de transfert (), et de trois centres d'enfouissement technique (CET)
- L'appui des **partenaires techniques et financiers au développement** (**plus de 43 milliards**): la BAD, la Banque Mondiale, l'AFD (C2D), la BID, la BADEA, l'UNICEF (Néerlandais), l'Union Européenne,

2.a Au titre de la salubrité (plus de 162,035 milliards)

- PND 2016-2020: **33,035 milliards**
- Acquisition de terrains et études: **3,6 milliards**
- Étude et travaux de la réhabilitation de la décharge publique d'Akouédo: **52 milliards**
- Étude et Construction de CET dans les 31 chef-lieux de région: **43,4 milliards**
- Sensibilisation pour la mise en œuvre de la mesure d'interdiction des sachets plastiques: **150 millions**
- Budget 2016: **30 milliards** (18 millions en 2015)
- Programme de sensibilisation et d'éducation au changement de comportement: **3,5 milliards**

3. **Les options de solutions durables (1/2)**

☐ La réalisation d'études et schémas directeurs d'assainissement et de salubrité

- 8 études réalisées (assainissement)
- 7 études en cours (assainissement)
- Une quarantaine d'études réalisées en matière de salubrité
- 11 études en attente de financement (salubrité)

☐ La lettre de politique sectorielle de l'assainissement 2020-2030

☐ Le projet de lettre de politique sectorielle en matière de salubrité

☐ La mise en place d'un groupe sectoriel Eau-Hygiène-Assainissement (EHA) (en cours de signature)

4. **La modernisation des politiques (1/2)**

Il s'agit de la problématique de la réforme du secteur pour le rendre compétitif et efficace, et l'adoption d'une stratégie communautaire et participative de toutes les parties prenantes

☐ **Salubrité:**

- la fusion de l'ANASUR et du Fonds de Financement des Programmes de Salubrité
- La mise en place d'une plateforme avec les maires de Côte d'Ivoire

- Le partenariat avec les ONG et les associations de la société civile
- L'introduction du tri sélectif à partir des ménages
- La valorisation énergétique
- Le recyclage des déchets
- La fabrication de bio-fertilisants et le compostage
- La réorganisation complète du service de propreté
- L'instauration d'une politique de prévention des déchets et d'éco-consommation

☐ **Assainissement**

- L'étude institutionnelle de politique sectorielle: création de l'Office Nationale d' Assainissement et du Drainage (ONAD) et du Fonds National d' Assainissement et du Drainage (FNAD)
- Le groupe sectoriel Eau-Hygiène-Assainissement (EHA)
- Audit du contrat d'affermage
- Mise en place de projets intégrés: le bassin versant du Gourou (Assainissement, drainage, ordures, voierie, embellissement, valorisation des déchets et création d'emplois)

5. Les infrastructures de pointe (1/4)

5.a Salubrité

- 3 centres de groupage
- 2 centres de transfert
- 3 Centre d'Enfouissement Technique à Abidjan
- 31 CET dans les chefs-lieux de région
- Unités de tri, usines de valorisation de déchets avec production d'électricité et de gaz

5.b Assainissement

- Construction de 31 stations de traitement de boues de vidange (1 en construction à Korhogo, 1 en projet à Yamoussoukro)
- 5 stations de dépotage dans le district d'Abidjan
- Les raccordements des quartiers au collecteur de base (Abobo)
- Les raccordements de 5000 ménages au collecteur de base
- Projet de raccordement de ménages au collecteur de base utilisé seulement à 40% de ses capacités
- Projets de construction de réseau dans les quartiers périphériques est (Riviera), ouest (Yopougon) en vu de leur raccordement au collecteur de base. NB: stratégie pour éviter la pollution de la lagune au niveau du Golf Hôtel et de Lokodjro
- Réalisation de bassins d'orage à l'est (Akouédo SYNACACI), à l'ouest (Yopougon) et certaines villes de l'intérieur du pays (San-Pedro) pour éviter les inondations, les éboulements et assurer la durabilité des routes
- La couverture de 8000 villages en latrines familiales
- Doter le district d'Abidjan d'une ou plusieurs stations d'épuration d'eaux usées ainsi que les villes disposant de schémas directeurs d'assainissement et de drainage (Yamoussoukro, San-Pedro, Korhogo, Daloa, Bouaké, Abengourou…)
- La couverture de 8000 villages en latrines familiales

- Doter le district d'Abidjan d'une ou plusieurs stations d'épuration d'eaux usées ainsi que les villes disposant de schémas directeurs d'assainissement et de drainage (Yamoussoukro, San-Pedro, Korhogo, Daloa, Bouaké, Abengourou…)

ÉMERGENCE - SALUBRITÉ - IVOIRIEN NOUVEAU

Il s'agit ici de créer les conditions pour un changement de mentalité et de comportement en vu de favoriser l'émergence d'un ivoirien nouveau avec un comportement **responsable**, **citoyen** et **discipliné**.

C'est pour ma part, le plus gros défi à relever. Il faut donc en faire une cause nationale.

Notre stratégie repose sur les initiatives suivantes:

- Programme national de sensibilisation et d'éducation au changement de comportement (3ans)
  - Engagement national de toutes les forces vives de la nation à travers une charte nationale de propreté
  - Plateforme de collaboration avec les mairies, les ONG et associations de la société civile
- Projet propreté et embellissement des villes et communes de Côte d'Ivoire
- Semaine nationale de la propreté (du 1er au 6 août)
- Opérations marchés propres
- Opérations gares routières propres
- Création d'un comité national de lutte contre le désordre urbain
- Redynamisation des activités du comité de mise en œuvre du décret d'interdiction des sachets plastiques
- Mise en place de comités locaux de propreté
- Campagne nationale « chassons nos incivilités »

CONCLUSION

La salubrité urbaine et l'assainissement constituent un secteur incontournable du processus de l'émergence de la Côte d'Ivoire dont l'un des indicateurs concerne la qualité du cadre de vie des habitants.

Un pays émergent a une photographie type qui n'est pas celle de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. le fossé est encore trop grand. Il nous faut donc passer de l'ambition à la réalisation, et de la réalisation à la maintenance pour la durabilité des ouvrages réalisés.

C'est autour de cet idéal de vie que nous devons nous rassembler, nous mobiliser et nous engager. Il y va de l'intérêt du développement individuel et communautaire, de la santé de la population, gage d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020.